

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

PROJET DE DELIBERATION

---

Séance du 20 novembre 2025

DCM N° 25-11-20-17

**Objet : Désaffectation et déclassement du domaine public communal d'une parcelle sise Allée de la Ferme à Metz-Grange-aux-Bois.**

La parcelle cadastrée section CD n° 152, située Allée de la Ferme à Metz-Grange-aux-Bois, relève actuellement du domaine public communal. Or, cette parcelle n'est plus affectée à l'usage direct du public ni à un service public.

Madame Carine GODEFROY, riveraine de la parcelle précitée ayant fait part de son intérêt pour l'acquisition de celle-ci, il convient de procéder à son déclassement du domaine public pour permettre sa cession.

En effet, conformément aux dispositions du Code général de la propriété des personnes publiques (CG3P), notamment son article L. 2141-1, un bien public peut être déclassé s'il a cessé d'être affecté à l'usage du public ou d'un service public, sous réserve d'une décision administrative formelle.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les Commissions compétentes entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la propriété des personnes publiques,

**CONSIDERANT** que cette parcelle n'est plus affectée à l'usage public ni utilisée matériellement à l'usage direct du public pour être actuellement non accessible et en nature de friche,

**CONSIDERANT** que cette parcelle ne représente aucune utilité pour la Ville de Metz,  
**CONSIDERANT** la nécessité de régulariser cette situation foncière aux fins que Madame GODEFROY puisse retrouver une limite cohérente avec sa propriété,

**CONSIDERANT** l'intérêt pour la Ville de Metz de procéder aux régularisations foncières qui s'avèrent nécessaires sur l'ensemble de son territoire,

**CONSIDERANT** le projet de cession de cette parcelle au bénéfice de Madame GODEFROY.

## APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

### DECIDE :

- **DE CONSTATER** la désaffection de fait à l'usage du public et du service public de la parcelle cadastrée section CD n° 152 de 26 m<sup>2</sup> sise Allée de la Ferme à Metz- Grange-aux-Bois, telle que figurant sur le plan ci-joint.
- **DE PRONONCER** le déclassement du domaine public communal de la parcelle précitée afin de la faire entrer dans son domaine privé.

Service à l'origine de la DCM : Affaires Foncières et Immobilières  
Commissions : Commission Attractivité, Aménagement et Urbanisme  
Référence nomenclature «ACTES» : 3.5 Autres actes de gestion du domaine public

# PLAN DE MASSE

Metz Section : CD Parcelle : 152 - Sise : Non renseigné - Surface : 26 m<sup>2</sup>

Zones POS/PLU : UV6

A USAGE INTERNE

EXCLUSIVEMENT

DOCUMEN

Route d'Ars Laquenexy

UV6

139

1278

152

UIL30

1147

1146

1240

56

50

60

61

UIL14

62

63

64

65

84

83

20 m

Allée de la Ferme

1/500 (format A4)

COMMUNE DE METZ (Commune et commune nouvelle) - 0001 PL D ARMES J F BLONDEL 57000 METZ (propriétaire)

 Zone PLU  Emplacement réservé  Limite de PPR  Plantation à réaliser  Espace boisé classé  
 Marge de recul minimale  Alignement  Marge de recul obligatoire  Implantation obligatoire des immeubles/alignement

# PLAN DE SITUATION

Metz Section : CD Parcelle : 152 - Sise : Non renseigné



# Plan de situation

27 Allée de la Ferme à Metz

Désaffectation et déclassement de la parcelle communale CD n°152

